20 décembre 2005

Les directions syndicales et les politiques de gauche La concertation jusqu'à la capitulation à moins que...



Le gouvernement du Québec est presque arrivé au bout de sa stratégie de casser les reins du syndicalisme québécois et, en prime, du mouvement des garderies à moins d'un sursaut venant de la base. Pourtant le Québec est la nation la plus densément syndiquée de l'Amérique du Nord impérialiste. La porte serait ainsi ouverte à la privatisation sur le mode des PPP dont le cadre légal a déjà été adopté par ce même gouvernement jusqu'à et y compris la loi 134, adoptée en catimini le même jour que la loi spéciale, accordant aux municipalités le droit de privatiser les services d'aqueducs et d'égouts. Ce n'est pas un hasard si le seul secteur syndicat d'importance qui n'ait pas réalisé une entente partielle sur le normatif soit celui des employés généraux de la santé, sauf la minorité FTQ ce qui en dit long à propos de la direction archi collaborationniste de cette centrale. Ce secteur, avec les garderies familiales, est en effet le premier dans la ligne de mire de la privatisation. À bout de fusil des PPP, il y a les femmes comme travailleuses, salariées et domestiques.

Doit-on féliciter les directions syndicales qui, de connivence avec ce gouvernement, ont inventé cette nouvelle tactique concertationniste des ententes partielles sur le normatif signées jusque et y compris dans la nuit entre l'annonce de la loi spéciale et son dépôt à l'Assemblée nationale? Doit-on féliciter ces directions syndicales, en particulier celles de la CSQ et des fonctionnaires, d'avoir fait corporativement bande à part alors que l'intransigeance gouvernementale sur la question des salaires et de l'équité avait, cet automne, presque constitué mécaniquement un front commun? Doit-on se réjouir de ce que ces directions aient voulu éviter une loi spéciale en épuisant, par d'inutiles grèves tournantes que le gouvernement savait sans lendemain, la sympathie populaire et leurs troupes qui, en décembre 2003, avaient riposté bien au-delà de ce que souhaitaient leurs directions?

Pourtant, depuis au moins l'été dernier, ce gouvernement s'était consciemment peinturé dans un coin au sujet de son « cadre financier ». Les discours pathétiques des directions syndicales sur l'absence de volonté de négocier du

gouvernement auraient été risibles si les conséquences n'étaient pas aussi dramatiques. Malgré la volonté de leurs bases syndicales à au moins amorcer un mouvement de grève générale — souvenons-nous du vote pour une grève d'au moins 24 heures dès 2004 par l'ensemble des grandes centrales y compris le secteur privé en colère contre la possibilité de désyndicalisation par la soustraitance — les directions syndicales ont délibérément empêché l'organisation de la grève générale à force de tergiverser, de semer des illusions sur la négociations et, *last but not least*, en acceptant le chamboulement législatif du secteur de la santé qui a isolé et désorganisé le noyau dur combatif du secteur public pendant presque deux ans.

Malgré cela, le nouvel exécutif syndical du plus important syndicat de la santé en Outaouais, soit 2300 membres résultant de la fusion de 15 anciens locaux syndicaux, propose à sa base et aux autres syndicats de défier la loi spéciale. Et il n'est pas le seul. À son Conseil confédéral du 19 décembre, la FSSS de la CSN, regroupant 105 000 employés généraux du secteur de la santé, « menace de défier la loi spéciale » (Le Droit, 20/12/05). Le dirigeant de la FSSS d'avouer : « Nous sommes conscients de la sévérité de la loi 142. mais c'est la survie de notre fédération qui est en jeu. Ce n'est pas vrai qu'on va laisser le gouvernement et les patrons nous démolir. » Un revirement est donc encore possible. Il faut le souhaiter, il faut l'encourager. Cependant, il ne semble pas que cet encouragement viendra de l'une ou l'autre organisation politique prétendument social-démocrate ou progressiste.

Le silence complice du PQ et de la gauche politique

Le PQ ne pouvait qu'être heureux d'une stratégie syndicale perdante qui favorisait une politique gouvernementale dont il avait fait le lit. Sa politique du déficit zéro et de son corollaire de coupures massives dans les services publics et les programmes sociaux ont en effet préparé le terrain aux privatisations auxquels il n'est pas du tout opposé. Ce parti dit souverainiste a en effet souverainement obéi aux diktats du gouvernement Chrétien-Martin qui a ramené les dépenses budgétaires au niveau des années 50. Cette semaine, lors de la manifestation de l'ensemble des centrales syndicales à Gatineau, il était particulièrement hypocrite d'y voir le candidat, dans le comté fédéral de Gatineau, du Bloc québécois, allié stratégique du PQ au sein du bloc nationaliste. Dire que le PQ a essayé à la dernière minute de récupérer sa crédibilité en s'opposant à la loi spéciale, comme d'ailleurs l'ADQ qui est allé jusqu'à dire que le gouvernement aurait eu les moyens d'aller au-delà de son cadre financier. Qu'importe finalement au patronat si le PQ en vient à prendre le pouvoir sur la base de l'impopularité des Libéraux. Ce ne sera que l'éternel jeu de l'alternance dans la continuité des politiques néolibérales.

Cependant, comment expliquer le silence de l'Union des forces progressistes (UFP) et d'Option citoyenne (OC) qui fusionneront bientôt ? Leurs sites web

seraient restés silencieux sur cette lutte cruciale du peuple travailleur québécois n'eut été d'un appui très tardif du conseil régional de l'UFP-Outaouais suggérant de défier la loi comme cela s'est fait en Colombie britannique et la dénonciation après coup de la loi spéciale par le porte-parole de l'UFP sans cependant aucune perspective autre qu'électoraliste. Pour ce qui est de critiquer la stratégie catastrophique des directions syndicales, la direction de l'UFP a systématiquement refusé de mener une campagne sur la nécessité d'une grève générale malgré un vote positif en ce sens du Conseil de l'Union qu'elle a finalement réussi à faire renverser au bout de quelques mois. Pourquoi appuyer publiquement, fort à propos, la lutte des CPE, celle des groupes populaires du sud-ouest montréalais contre l'implantation du casino et la manifestation pro-Kyoto mais ignorer la mère de toutes les luttes sociales de l'heure? Cela ne ressemble-t-il pas à une opération de diversion?

Et que dire des élections partielles concomitantes à la mobilisation de l'automne dans le secteur public où les campagnes UFP ont à peu de chose près ignoré l'enjeu du secteur public. Pourtant, l'échec de cette lutte conditionnera non seulement le rapport de forces social pour un bon bout de temps, y compris le score électoral des « progressistes » lors des prochaines élections générales. D'ailleurs, faut-il s'étonner du score électoral plutôt médiocre dans Outremont — le score y est similaire à celui de l'élection général de 2003 malgré une grosse campagne, un candidat prestigieux et une conjoncture de partielle moins propice au vote tactique pour le moins pire — de la part d'une UFP qui n'a pas voulu construire sa campagne électorale autour de la mobilisation sociale de l'heure ?

Sans système proportionnel, et même dans ce cas, la seule façon de rompre le cercle vicieux de l'alternance est de se lier corps et âme aux luttes sociales. N'est ce pas d'ailleurs ce qu'avait fait l'ADQ à sa manière réactionnaire, pour faire élire son candidat à Québec, en s'associant à la campagne populiste droitière en soutien au sexiste Jeff Fillion? N'est-ce pas aussi ce qu'avait fait l'équipe Paul Cliche lors de l'élection partielle dans Mercier en avril 2001 en liant étroitement sa campagne électorale à la lutte anti-ZLÉA qui à ce moment-là mobilisait l'ensemble du mouvement social à l'occasion du Sommet des Amériques à Québec? Souvenons-nous que c'est cette élection qui avait fait naître « l'esprit de Mercier » sans lequel l'UFP n'aurait jamais existé.

Il faut se reprendre en expliquant immédiatement qu'il n'y a pas d'autre choix que d'avoir recours à la grève générale dès maintenant d'autant plus que la FSSS-CSN envisage d'y avoir recours ?

Marc Bonhomme, 15 et 20 décembre 2005